



Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'AREDES

Lundi 4 mars 2024 Maison des Association – Chambéry

21 adhérents sont venus assister et participer à notre AG et 28 autres avaient envoyé leur bulletin de vote jusqu'au dimanche 3 mars 23H30. Nous avons invité **Madame Florence BEAUME**, Directrice des Archives Départementales de Savoie, qui a très gentiment répondu "présente", et est venue nous rencontrer. Quant à **Jean Benoit CERINO**, adjoint à la Culture de la Ville de Chambéry, que nous avons aussi invité, son emploi du temps devait être trop chargé au retour de ses congés, mais nous l'inviterons à nouveau l'an prochain.

Les émargements terminés, la réunion a pu démarrer par la lecture par la Présidente, Françoise VAN WETTER d'un **hommage à Henri COCHET** qui nous a quittés le 2 février dernier et dont la présence nous manque beaucoup, suivi d'un temps de recueillement.

1/ Rapport moral

Françoise fait ensuite lecture du Rapport d'activité annuel ci-annexé.

Paul CHEMIN a fait la présentation de Généabank et du nombre de points dont dispose l'association grâce aux dépouillements faits par lui, Nicole GOTTELAND et Aimé FAUCHER.

Mis au vote, **le Rapport d'activité 2023 est approuvé à l'unanimité des présents mais également des votants par internet**

2/ Rapport financier

Sylvie PARRET, notre trésorière, fait la présentation des comptes de l'association. Les personnes présentes pouvaient suivre sur l'écran ou sur les documents distribués. Sylvie nous a expliqué que la mise en route a été difficile avec AssoConnect : il s'agit plus, avec cet outil moderne, de comptabilité que de trésorerie. Nous allons pendant cette année 2024 évaluer les bénéfices que nous tirons de cet outil qui nous coûte par l'entremise de la FFG, 184 €/ l'an. Mais cela coûtait plus cher à l'avenir, nous serions peut-être amenés à reconsidérer notre investissement. Georges GAY-LANCERMIN nous dit qu'il dispose d'un système plus simple correspondant mieux à la taille de notre association. A suivre ...

Le Bilan financier 2023 est annexé à ce compte rendu.

Martine LAMOUR, fait alors une petite présentation de la "valorisation du bénévolat" car depuis 2018, les associations qui bénéficient de subventions, ce qui n'est pas notre cas, doivent évaluer le travail des bénévoles. Un document est joint au bilan financier dans ce sens.

Mis au vote, **le Bilan financier 2023 est approuvé par les présents et les votants par internet à l'unanimité.**

Sylvie enchaîne avec **la présentation du budget prévisionnel 2024**. Françoise Van Wetter avait annoncé en janvier que le montant des cotisations annuelles ne bougeait pas en 2024. Seule l'Assemblée Générale peut modifier le montant des cotisations. Par contre, compte tenu des

augmentations diverses et variées auxquelles nous ne pouvons pas échapper, celles de l'année 2025 seront portées,

- de 20€ à 25€ pour l'adhérent simple,
- de 10 à 15€ pour les étudiants et personnes en recherche d'emploi et,
- de 30 à 40€ pour les couples.

Il faut dire que le montant des cotisations est resté au même niveau depuis la création de l'association : 130 Francs en 2001 et 20 Euros en 2002 ! L'offre faite aux adhérents s'est élargie, il est donc juste de réactualiser le droit d'entrée.

Sylvie passe alors la parole à Martine Lamour qui a travaillé sur le thème du "panier de l'adhérent à l'AREDES". Elle a établi un document qui sera mis en ligne avec ce compte rendu et annexé au bulletin d'adhésion, il établit les bénéfices que l'on tire à adhérer à l'AREDES, et il y en a... le panier est bien rempli !

Un débat s'ensuit sur le coût de l'impression du Bulletin, alors que Françoise sort de son cahier magique le n°67, tout chaud sorti des imprimantes de l'Atelier Municipal d'Imprimerie (AMI). Bien que cette imprimerie à disposition des associations chambériennes nous ait permis de réduire nos coûts, cela reste néanmoins une charge importante (870€ cette année). D'autres propositions fusent notamment de la part de Daniel LEGAT et de Georges GAY-LANCERMIN, qui tombent d'accord sur la proposition de l'Imprimerie Chalsésienne à Challes-les-Eaux. A noter dans nos tablettes, d'autant qu'ils ne pratiqueront pour une association qu'une TVA à 5% au lieu des 20% jusqu'ici appliqués.

3/ Conseil d'Administration

Nous avons besoin de renforcer notre **CA**, surtout depuis le décès de **Henri COCHET** : un appel est lancé, et sans trop insister, **Danièle RIGAL-BATTAGLIA** et **Christiane DETRE** feront leur entrée lors de la prochaine réunion, avec Nicole GOTTELAND et Jean Paul MERME. Le bureau reste inchangé.

4/ Projets 2024

En février, nous avons déjà réalisé la visite (en 2 temps) de la Maison Bergès à Villard Bonnot (38), pour laquelle il semble que les adhérents aient été satisfaits.

► visite à l'Hôtel Cordon pour l'exposition "Du commerce au Shopping" avant l'été.

► visite du Musée savoisien, mais celle-ci ne pourra sûrement pas se faire avant la rentrée (septembre ou octobre) et sans guide car cela paraît trop compliqué.

► Les Marmottes, Association non affiliée au CEGRA basée à Cran Gevrier, nous a approchés lors du Forum de St Bonnet de Mure en octobre. Ils organisent un forum les 19 et 20 octobre 2024. L'AREDES s'y inscrira (date limite le 10 avril), et il faudra continuer à travailler sur les savoyards qui ont compté.

► le 12 octobre 2024, le CEGRA tiendra son AG et son CA. Ces réunions tournent sur l'ensemble de la région Rhône-Alpes. Françoise a proposé Chambéry pour l'accueillir. L'AREDES devra prendre en charge le pot d'accueil.

► En 2025 (mi-octobre), un nouveau Forum du CEGRA aura lieu. Françoise demande si, avec le concours des associations qui sont adhérentes à l'AREDES, il nous serait possible de l'accueillir à Chambéry, le Manège serait le lieu idéal. Chaque représentant d'association présent ce soir, fera remonter cette proposition à son CA. Françoise en parlera au CEGRA lors de la prochaine réunion du bureau.

L'ordre du Jour est maintenant épuisé, et Françoise engage le dialogue avec Laurence BEAUME car sa présence va nous permettre de mettre en place des projets, des partenariats avec les Archives départementales. Françoise lui explique notre projet de devenir "Bibliothèque relais des Mormons", pour lequel nous n'arrivons pas à résoudre le problème de l'adresse IP fixe. Elle lance la balle dans le camp des Archives qui pourraient peut-être héberger cette bibliothèque et fournir la précieuse adresse IP... "c'est à étudier" répond Florence Beaume. Quant au dépouillement des archives judiciaires, dont il a été question l'an dernier à la demande de Maurienne Généalogie, elle n'en a pas entendu parler...un contact chaleureux s'est établi avec Florence Beaume, mais le temps passe trop vite, il est presque 19h. Nous proposons donc de commencer le pot de l'amitié dans la salle, puis nous nous transportons dans le hall d'entrée de la Maison des Associations pour continuer à discuter une part de tarte et un verre à la main !

La Présidente,

Françoise VAN WETTER

la Secrétaire,

Martine LAMOUR